

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quel a été le coût de la construction du Chemin de fer Intercolonial de Lévis à Halifax et Sydney, y compris le coût d'achat de toute voie de chemin de fer exploitée quand l'Intercolonial a été construit.

2. Quelle somme on a versée pour l'achat du Chemin de fer Drummond Valley lorsque l'on a ajouté celui-ci à l'Intercolonial pour le prolonger jusqu'à Montréal.

3. Quelle fraction du coût de la construction du Chemin de fer Intercolonial le gouvernement impérial a payée.

4. En donnant la date d'achat et le montant versé dans chaque cas, quels embranchements le Chemin de fer Canadien-National a achetés, embranchements qui font maintenant partie de la section Est ou de l'Atlantique du Chemin de fer Canadien-National.

5. Le cas échéant, quels montants pour loyer de matériel roulant on a crédités au Chemin de fer Canadien du Nord du Chemin de fer Canadien-National et mis à la charge de la région de l'Atlantique du Chemin de fer Canadien-National, en donnant la somme annuelle et le nom des sections de l'Atlantique qui ont dû supporter ces charges.

6. Le cas échéant, quelles sont les dépenses du même genre qui sont créditées au Chemin de fer Grand-Tronc contre la section de l'Atlantique.

7. Quelle quantité de matériel roulant on a transporté de la région de l'Atlantique à d'autres sections du Chemin de fer Canadien-National, donnant en même temps les noms de ces sections.

Par M. Véniot—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quels octrois d'argent on a accordés à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour l'assister dans la construction de sa voie de chemin de fer jusqu'au littoral du Pacifique.

2. Quels octrois de terre on a accordés à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique en donnant le nombre d'acres et l'évaluation de chaque acre.

3. Quelle somme l'état a dépensée pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique avant que cette entreprise soit remise à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

4. Si ladite Compagnie a remboursé à l'état le coût des travaux exécutés avant que le chemin de fer lui soit remis.

5. Quelles subventions le gouvernement fédéral a versées à des embranchements que le Chemin de fer Canadien du Pacifique possède ou exploite aujourd'hui en vertu d'un bail, en donnant les noms des embranchements et le montant de subventions versées à chacun.

Par M. Hanson (Skeena)—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

Pour les années 1933 et 1934, quelles sont les recettes nettes et brutes dont ont fait rapport les gouverneurs des ports de Vancouver, New-Westminster, Victoria, Nanaïmo, Port Alberni et Prince-Rupert en Colombie-Britannique.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Ilsley—Ordre de la Chambre—Copie de tous les écrits, télégrammes, lettres, comptes, et autres documents relatifs à des dépenses de deniers publics que le ministre des Travaux publics a faites pour réparer le bureau de poste et la douane, respectivement, à Pictou, Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1934.

Par M. Marcil—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant les dommages faits durant le mois de décembre 1934 à certains quais et brise-lames du comté de Bonaventure qui sont sous l'administration du ministre des Travaux publics, relevé indiquant aussi si l'on a autorisé des réparations et dans quelle mesure.